

JANVIER 87

57

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL 57

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) a été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



SECRETARIAT : A.N.C.A.P.

rue de l'Alouette, 33
6000 - CHARLEROI
Tél. 071- 41.24.66

**C.C.P. : 000-0199352-17
A.N.C.A.P.**

rue de Loverval, 100
6071 CHATELET

REDACTION DU BULLETIN :

Monsieur Jean BOURG
rue Spinois, 144 Bte 6
6000 - CHARLEROI
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

n° 57.

Janvier 1987.

CHASSEUR

UN JOUR,

CHASSEUR TOUJOURS.

Organe Officiel De l'Amicale Nationale Des

Chasseurs A Pied

*

Der Jagers Te Voet.



— SOMMAIRE —

- Page 2 - Voeux 1987.
 Page 3 - Nostalgie de Marcel-François MASSIN.
 Page 5 - Fastes du 2 Chas. de SIEGEN.
 Page 13 - Assemblée Générale et Banquet 1987.
 Pages 19 et 20 - BON DE PARTICIPATION AU BANQUET
 Page 21 - suite et fin du Traité de Couillet.
 Page 31 - Philatélie.
 Page 35 - N'importe quoi, pour sourire.
 Page 36 - Nouvelles du 5ème Chasseurs.
 Page 38 - Restauration du Musée.
 Page 39 - Annuaire.

Editeur Responsable: Edmond BURTON, 370 rue des
 Closières, 6001 MARCINELLE.

P.S.

Page 2 B.- INFORMATION DERNIERE ET NOUVELLE IMPORTANTE
 Page 4 B.- 1987. C'est de vous qu'il s'agit de M.F. MASSIN

Voeux 1987.

de la part du PRESIDENT BURTON.

Chacun le sait, c'est une coutume qui n'a aucune influence sur nos destinées et pourtant, depuis des temps immémoriaux les femmes et les hommes s'adressent mutuellement des voeux de santé, de bonheur et de prospérité. . .

Certains sont sincères, d'autres de pure convenance, voire même intéressés.

Ceux qu'au nom du Conseil d'Administration j'adresse à tous nos membres et à leur famille, sont avant tout, le reflet de la solidarité et de l'amitié spontanée qui lient tous les Chasseurs .

Ils ne changeront ni le cours de votre vie, ni celui de l'Amicale, mais ils auront du moins ce mérite : exprimer un sentiment de camaraderie fort , vivace et durable tant qu'il y aura des CHASSEURS pour le ressentir dans leur coeur.

Le Président.



2 B.



INFORMATION DERNIERE.

Le Conseil d'Administration a le pénible regret de vous faire part du décès de son Secrétaire, survenu le 23 décembre dernier, à la suite d'une éprouvante maladie. Lors des funérailles, en votre nom, il a présenté à Madame Léon LEMAIRE, les condoléances unanimes de tous les Chasseurs. Il l'assure qu'il restera attaché au souvenir de son cher mari. D'autre part, il remercie Monsieur le Colonel AEM JORIS de s'être joint à lui pour rendre un dernier hommage à notre ami Léon.

+ + + + + + + + + + + + + + + + +

Réuni d'urgence, ce 27.12.86 , le Conseil a en outre, désigné à l'unanimité, notre ami Jacques SCORY pour reprendre la fonction de Secrétaire. Ci-dessous, la nouvelle adresse et le N° de téléphone du secrétaire:

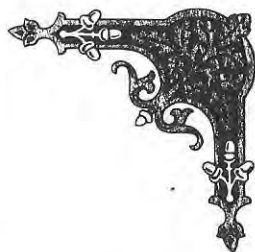
SCORY Jacques, 63, rue de Tarcienne,
6280 GERPINNES. Tél: 071.502493.

I M P O R T A N T.

Nous aurons, lors de l'Assemblée Générale de ce même mois de mars, à pourvoir au remplacement de plusieurs Administrateurs. Nous faisons un pressant appel à nos membres, pour qu'ils posent leur candidature et les prions de la faire parvenir au secrétariat autant que possible avant le 28 MARS 87.

+ + + + + + + + + + + + + + + + +

Nostalgie .



La Tradition .

. . . est le lien du Présent avec le Passé.

LACORDAIRE.

Pour moi, elle vient de loin.

Je l'ai apprise jeune.

*Au moment où la fibre patriotique avait souche
en quiconque et mûrissait dès l'école.*

*J'allais sur mes dix ans, lorsque l'Armistice
tombé comme coup de grâce, j'eus le privilège de la
" RENTREE JOYEUSE " de nos CHASSEURS à CHARLEROI.
(Inoubliable).*

*J'habitais la Ville-Basse, précisément rue de
Marcinelle et, un matin, grand branlebas.*

*Débarquant de la gare, des soldats s'étaient étalés,
capote aux deux coins relevés, guêtrons, casqués et
l'arme au pied : long ruban bordant la Sambre comme
jamais belle guirlande. Le Tricolore pavoisait aux
façades et la foule affluait des quais et rues paral-
lèles, dévalant du Pont Neuf, gorgeant les trottoirs
à craquer. Une folle rumeur comme un bruit de ressac
montait de partout : des mains, des fleurs : du grand
élan de coeur que l'on sent innombrable, unanime
dans une joie indescriptible.*

*Ce Régiment, au grand complet, sur pied de guerre
en revenant, c'est le nôtre ! Et la Ville tressaille
d'un accueil inoui.*

Je n'ai pas assez d'yeux ni d'oreilles ni de jambes. je furête partout, me glisse, touche et pendant que s'assemble, que les chevaux hennissent à la queue du charroi, cà et là, tout à la fois, je veux capter l'instant. Mais je reviens à la rue de l'Ecluse, au croisement où la masse s'insère et enserre.

La tête de la colonne y est à l'arrêt, mais vibrante comme un ressort tendu, clique au complet, musique. Moustache en croc, touffue, un soldat leur fait face. Impressionnant. Impertubable. La canne à pommeau d'argent étincelante, la pointe au sol; il semble contenir les tambours et clairons qui s'alignent devant les cuivres de la fanfare régimentaire. Et les chevaux piaffent. Des ordres claquent. On entend les talons des rangs qui se reforment, comme une cascade d'échos.

Puis le bruissement des fanions. La Garde d'Honneur du drapeau. Le trot de l'Alexan du Colonel qui vient se placer à l'avant. Le porter arme qu'à l'infini se répercute.

Le grand silence de secondes incontrôlables de l'attente où; comme tendue, baguettes au temps et clairons aux lèvres, l'ORDRE.

Alors, majestueux, sur un geste et le pas décidé, le tambour-major ouvre la marche : comme un torrent, sous les hourras d'une Cité déchainée ou rires et pleurs se donnent libres.

Pour moi, jusqu'à la plaine, jusqu'au dernier, dernier que la Caserne engouffre, c'est la joie que je porte. La foi en cette race d'hommes qui furent guerriers pour le droit.

Dix ans après, fier, je franchissais le porche des COLS VERTS à liseré jaune.

Marcel-François MASSIN.



1987. ~ C'est de Vous,

Qu'il S'Agit !

L'Ancien ne serait-il voué qu'à relater des faits révolus et le Nouveau qu'attendre au réalisé de l'exploit, afin de le perpétuer. De le magnifier, en un Symbole abstrait, ou comme une belle victoire venant d'un temps immatériel?

Entretiens, au courant des années, il n'y a que des tâches obscures et parfois, semble-t-il, dérisoires; croit-on ?

On oublie alors l'Homme, le simple de bonne Volonté : maillon parfois frêle qui relie la CONTINUITE, au moment même où se disloque, ou se construit sous d'autres aspects tant de ces choses qui nous touchent. Et c'est à vous, alors, que nous songeons, HOMME de toujours.

Demain, c'est vous qui allez le construire ou qui maintiendrez l'essentiel : ce socle de ce qui subsiste pour sauver ce que l'on nomme la Mémoire Collective.

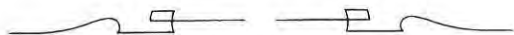
Ici même, à la relève, sur un tronçon de sol et quatre pans de mur, l'Idée est maintenue et la présence de bientôt 2 Siècles d'HISTOIRE. Celle de nos Chasseurs. Pour l'à-venir. pour de nouveaux visages et de jeunes curieux, il y aura une large Avenue amenant au cénacle de l'ancienne CASERNE, dans une Cité sans cesse mouvante.

1987. N'est-il pas bon, que chacun de nous qui VIVONS, nous nous congratulions de cet exploit si simple qu'il suffit de transmettre ? . . .

*ALORS ! Que l'année vous soit bonne et . . .
verte d'espérance, comme la nature resplendissante.*

Marcel, F., MASSIN.

* * * * *



PENSEES A RETENIR.

L'Histoire nous apprend, qu'il est souvent bon de ne rien faire, et toujours sage de ne rien dire.

Will DURANT

Historien Américain.

* * * * *

Il est deux sortes d'expérience:

celle des autres et la sienne propre.

C'est de celle des autres qu'il faut tirer profit, bien sûr, car, si l'on attend d'être en mesure de puiser dans la sienne, il est un peu tard.

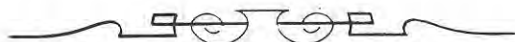
Miguel DELIBES.

* * * * *

Le poète peut atteindre ce que le soleil n'atteint pas.

Proverbe Hindi.

* * * * *



Fastes Du 2ème Chasseurs A Pied.

Le ciel avait réservé ses deux plus belles journées d'automne pour la célébration de ces FASTES A SIEGEN (RFA).

Heureuse innovation, l'après-midi du 9 octobre avait été organisée pour permettre aux anciens Chefs de Corps de se familiariser avec les nouvelles structures de l'Unité, ses perspectives et ses problèmes, et aussi, pour qu'ils puissent d'abord assister à une démonstration de TIR d'entraînement au Système MILAN (I), et ensuite à la dernière épreuve du Challenge Inter-Pelotons. A l'issue de celle-ci, le Colonel AEM JORIS, le plus ancien Chef de Corps présent, remit LA COUPE de l'épreuve " Marche de l'Année " au Lieutenant ARNOULD chef du 3ème peloton MILAN.

Le même soir, dans une atmosphère empreinte d'émotions, de nombreux Chasseurs, jeunes et anciens réunis à la Chapelle du Quatier PEPINSTER, ont participé à une Messe célébrée en hommage aux Chasseurs morts pour leur Patrie. Puis, avec la même émotion et le même recueillement au dépôt de fleurs au monument aux morts.

A l'issue de cette cérémonie, le Major J.M. CLOSSET, 64ème Chef de Corps a proposé à ses invités de se rendre dans les locaux rénovés du 2ème Chasseurs à Pied, afin de procéder, en la présence du Commandant de la 17ème Bde BI, le Colonel BEM et de Madame DERWAELE, à l'inauguration des deux salles de TRADITIONS nouvellement installées;.

(I)- lanceur de projectile antichar du même nom.

Après un discours (2) rappelant l'origine de la décision de cette installation des salles de TRADITIONS, le Major CLOSSET a présenté succinctement, les objets mis en valeur :

- le glorieux drapeau, dont le tablier fut remplacé en 1984 par une réplique,
- l'urne contenant de la terre des champs de bataille où les Chasseurs se sont illustrés,
- quelques documents et peintures retraçant le comportement héroïque du Caporal TRESIGNIES, à PONT-BRULE,
- les photos des Chefs de Corps ayant commandé le bataillon de 1831 à 1986.

Le Major CLOSSET sollicite du Colonel BEM DERWAEL, l'autorisation de demander au Colonel Hre BURTON, Président de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, et ancien Chef de Corps de bien vouloir couper le ruban symbolique. Avec recueillement et émotion, les anciens Chefs de Corps se sont inclinés devant le glorieux drapeau.

Les salles furent ensuite visitées avec beaucoup d'admiration, par une soixantaine d'invités. Le Livre d'Or du Régiment, consacra cette inauguration.

Parmi les anciens Chefs de Corps étaient présents:

le Colonel BEM JORIS (1962- 1964).
 Le Colonel e.r. BURTON (1966-1968),
 Le Colonel WALEM (1971-1974),
 Le Lieutenant-Colonel CHASSEUR (1974-1977),
 Le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL (1981-1984) et
 Le Lieutenant-Colonel WIAME (1984-1986).

Durant la journée du jeudi 9 octobre, ceux-ci avaient suivi avec un intérêt particulier, les exposés du Major CLOSSET et du Capitaine DELCOURT, commandant de Compagnie, et avaient assisté à une démonstration en salle de conduite du feu des équipes MILAN.

Le lendemain, 10 octobre, dans l'après-midi, devant une assemblée de quatre cents personnes, le 2ème

Chasseurs à Pied s'est présenté à la Parade accompagné d'une délégation imposante de ses fidèles CARRES VERTS, les anciens de la 5ème Brigade d'Infanterie " MERCKEM".

La prise d'Armes était présidée par le Colonel BEM DERWAEL, commandant la 17ème brigade blindée qui passa la troupe en revue et salua avant de prendre sa place à la tribune, tous les amis des Chasseurs qui s'y pressaient. Le Président d'Honneur de notre Amicale Monsieur le Bourgmestre honoraire de CHARLEROI et ancien Ministre, Lucien HARMEGNIES avait tenu à être parmi eux accompagné de messieurs J. HUBINON secrétaire adjoint de la ville et DE CLERCQ, chef de Cabinet de monsieur le Bourgmestre VAN CAUWENBERGHE qui, empêché, s'était fait représenter.

Après le discours du Major CLOSSET qui nous dit sa volonté et celle de ses hommes, de maintenir contre vents et marées les Traditions et l'Esprit Chasseur, " cet Esprit qui fait surmonter toutes les vicissitudes " eurent lieu les solennelles prestations de serment et la remise de distinctions honorifiques.

On vit ensuite, messieurs Lucien HARMEGNIES, Jean HUBINON et les anciens Chefs de Corps remettre avec un plaisir très apparent, les Bérêts bruns aux recrues et les divers Challenges aux équipes ou Chasseurs qui les avaient remportés.

Précédés de leurs mascottes chères à monsieur le Ministre HARMEGNIES et à Madame COLIN, nos " P'tits Chasseurs ", suivis de leurs aînés d'IRLANDE, se devaient de clôturer ces cérémonies par un défilé impeccable dans lequel les anciens rivalisaient avec bonheur à leurs cadets.

Cette prise d'armes et la journée qui la précédait nous auront ainsi permis de constater, combien l'Esprit de Corps était VIF, et la VOLONTE de conserver le RENOM DES CHASSEURS, vivace au sein de l'UNITE restructurée.

Témoins de ce qu'avec des effectifs et des moyens amoindris, nos Chasseurs et leur Chef de Corps ont pu réaliser des FASTES qui ne le cédaient en rien aux précédentes, nous sommes convaincus qu'ils peuvent

accomplir aussi des prouesses en opérations.

Nous les en félicitons très cordialement.

DISCOURS PRONONCE PAR LE CHEF DE CORPS,

Le Major CLOSSET.

Mon Colonel,
Monsieur le Président de l'Amicale
Nationale des Chasseurs à
Pied,

Mon Colonel,
Messieurs les anciens Chefs de Corps
du 2ème Chasseurs à Pied
Colonels, Mesdames, Messieurs,

" Tous les hommes rêvent, mais pas de la même manière.
" Ceux qui rêvent la nuit, dans les recoins poussié-
" reux de leur esprit, s'aperçoivent au réveil
" que ce n'était que vanité;

" Mais ceux qui rêvent le jour, sont des hommes
" dangereux, parce qu'ils peuvent réaliser leurs rêves
" les yeux ouverts ."

- Ainsi s'exprime LAWRENCE d'ARABIE, dans les Septs
- Piliers de la Sagesse.
- Ce jour du 9 octobre 1986, marque pour moi la fin
- d'une période difficile que le 2ème Chasseurs à Pied
- a vécue depuis bientôt un an.
- Depuis juillet 85, période à laquelle il fut décidé
- que le 2ème Chasseurs allait être restructuré, bien
- des questions se sont posées à tous ceux qui étaient
- attachés à leur Régiment.
- Dès que je sus que j'allais être le 64ème Chef de
- Corps, je me mis à rêver ... les yeux ouverts ...
- La seule vraie question que je me suis posée, allait

- de suite constituer un défi pour tous les Chasseurs.
- Comment allait-on pouvoir redonner vie au 2ème
- Chasseurs à Pied dans cette nouvelle formule de
- Compagnie Indépendante antitank, au sein de la 17ème
- Bde blindée ?
- Certes, cette question à elle seule revêt une quan-
- tité innombrable d'aspects et d'implications diverses.
- Devant le souci bien évident des Anciens qui craignai-
- ent que le 2ème Chasseurs à Pied ne se meur. petit
- à petit au fil des années, j'ai décidé de donner à
- notre Régiment, ce que jusqu'à présent aucun Chef de
- Corps n'avait pu lui donner jusqu'ici, à SIEGEN :

" Des Salles De TRADITIONS ".

- Reflétant par là l'idée et le désir de tous les anciens
- je dois dire que ceux-ci n'avaient probablement, ni
- les moyens, ni les possibilités de consacrer du temps
- à installer ces locaux.
- En effet, ce Bn ATK (JPK et MILAN ensuite), naissait
- alors et le souci de l'efficience les poussaient bien
- normalement à créer des salles de conduite de tir,
- plutôt que des salles de Traditions.
- Il s'agissait d'abord de susciter la confiance parmi
- mon cadre, en choisissant un cap et en s'y tenant
- raisonnablement, mais avec détermination et persévé-
- rance.
- rester cohérent et constant dans l'engagement devrait
- effectivement susciter la confiance..
- Rien au monde ne peut remplacer la constance:
- Par le Talent, rien n'est plus courant que des hommes
- de grand talent qui ne réussissent pas.
- Par le Génie, le Génie méconnu est presque un bien
- commun.
- Par la Culture, le monde est plein de laissés pour-
- compte cultivés. Seules la persévérance et la déter-
- mination sont toutes puissantes.
- Nous pensons avoir réussi à gagner cette confiance.
- Installer nos deux salles a demandé un travail énorme
- impossible à réaliser sans la confiance.

- La première qui s'appellera " La Salle Du Souvenir "
- recréera dans une atmosphère sobre, les dignes heures
- du passé glorieux du Régiment :

- . face à l'entrée, vous pouvez d'emblée saluer
- . notre drapeau qui prend la place d'honneur qui
- . lui revient de droit et au dessous duquel, trône
- . l'urne contenant la terre des champs de bataille.

- . à gauche, entourant le Cpl TRESIGNIES, figurent
- . les Chefs de Corps.

- . à droite, dans les vitrines d'un meuble,
- . quelques souvenirs.

- Dans la deuxième salle, contigüe à la première, vous
- pouvez y trouver, non seulement un rappel discret de
- la I7 Cie ATK qui a fusionné avec le 2 Ch. à son
- arrivée à SIEGEN en 1976, mais également, tout ce que
- nous avons pu rassembler et qui touche à la Ville de
- CHARLEROI et au Bn ATK ici à SIEGEN, et à nos Unités
- jumelées.

- A l'issue de cette présentation succincte, avant que
- je ne demande au Président de l'ANCAP, d'inaugurer
- solennellement ces nouvelles Salles de Traditions, je
- voudrais cependant adresser quelques remerciements.

- Mes premiers remerciements, je les adresse tout d'abord
- au Col. BEM DERWAEL, comd. de la I7ème Bde Bl., qui
- a sans aucun doute aidé à la réalisation des travaux
- dans l'ensemble de ce bloc et qui m'a encouragé à
- la mise en valeur de nos souvenirs.

- Dans ce même ordre d'idée, je voudrais associer deux
- personnes qui ont réellement pris la rénovation de
- ce bloc à coeur et chez qui j'ai trouvé une aide
- constante, qui allait même bien souvent au-delà de
- souhaits et de mes désirs, ce sont le Major HOSSELET
- DE L'EM Ter du I (BE) Corps Sec Infra Sta et le Slt
- TACQ, Comd. du KL SIEGEN.

- Vraiment, sans eux, rien n'aurait été fait ici dans
- ce bloc. A eux, un grand merci pour tout ce qu'ils
- ont fait pour le 2 Ch. et un grand merci anticipé
- pour ce qu'il reste à faire.

- J'adresse à présent mes remerciements au Comd. du

- Quartier PEPINSTER, pour son aide parfois bien précieuse et par le travail du personnel du casernement du Quartier.
- Enfin, j'adresse mes remerciements AUX ANCIENS CHEFS DE CORPS du 2 Ch. qui, tous attachés à leur 2 CH.
- n'ont pas voulu manquer cette JOURNEE que nous leur avons consacrée, la veille des FASTES. Qu'ils soient remerciés ici par cette inauguration qui est le point d'orgue de cette journée.
- Je remercie également, tous les Chefs de Corps, ainsi que nos invités et épouses ici présentes de rehausser cette cérémonie.
- Mon Colonel, permettez moi de solliciter auprès du Colonel BURTON, Président de l'ANCAP, de bien vouloir couper le ruban symbolique, un Ruban Chasseurs d'ailleurs, inaugurant ainsi les SALLES DE TRADITION DU 2CHASSEURS A PIED DE SIEGEN.
- Je voudrais vous demander dès l'entrée de bien vouloir marquer un temps d'arrêt devant ce DRAPEAU qui est juste en face de vous en entrant.
- Il représente en fait la VIE d'Unité, la VIE qui se perpétue au travers des restructurations, des déménagements,
- Mais, il représente aussi LA MORT, le SOUVENIR de nos Anciens décédés au cours des différentes Campagnes auxquelles le 2ème Régiment de Chasseurs à Pied a participé depuis sa création en 1831.
- Cela, nous ne pouvons pas l'oublier, et c'est la raison pour laquelle ce DRAPEAU a vraiment LA PLACE D'HONNEUR dans nos Salles de Tradition .



Inauguration des Salles de Tradition.



En avant, pour la remise des bérets aux recrues

ASSEMBLEE GENERALE 1987 ET BANQUET FRATERNEL.

C'est le Samedi 28 MARS 1987 qu'aura lieu notre Assemblée Générale Annuelle, qui sera traditionnellement suivie de notre Banquet Fraternel.

Ces manifestations se dérouleront dans les locaux du Stade Yernaux de MONTIGNIES SUR SAMBRE, rue du Poirier. (Voir plan ci-après). Elles seront précédées la veille à 14 heures par un dépôt de fleurs sur les tombes de nos Présidents décédés. (Cimetière de CHARLEROI NORD).

+ +

Nous insistons pour que de très nombreux membres assistent à l'ASSEMBLEE GENERALE: ce n'est pas trop, une fois par an de participer par sa présence à la vie de l'Amicale.

Nous invitons également tous nos membres et leur famille à assister au BANQUET FRATERNEL, cela renforcera encore les liens qui nous unissent.

+ +

PROGRAMME DE LA JOURNEE DU SAMEDI 28 MARS 1987.

- 10 Heures : une délégation du Conseil d'Administration déposera des fleurs au Monument des 1er et 4ème Chasseurs à Pied et au Mémorial TRESIGNIES. Nous rendrons ainsi hommage à tous les Chasseurs à Pied qui ont si bien servi leur PAYS. Les membres et sympathisants qui désireront participer à cet hommage, sont invités à se réunir à : 9heures, 45 au Musée des Chasseurs, 1C Avenue Général Michel à

A partir de 10 heures 30, nos membres sont invités à se rassembler en très grand nombre, au Stade Yernaux de MONTIGNIES SUR SAMBRE, rue du Poirier, un service d'accueil fonctionnera dès cette même heure.

La salle sera ouverte aux familles qui n'assisteront pas à l'Assemblée, et un bar sera ouvert.

N.B.: Voir en annexe page (I) transport urbain,
(2) extrait du plan de Charleroi pour l'arrivée au Stade Yernaux. (marqué d'une flèche).

(3) Parking : dans la rue du Poirier, la rue Grimard et derrière le Stade, le parking de la crèche.

- II heures: dans le local annexe :

A SSEMBLEE **G**ENERALE : **O**RDRE **D**U **J**OUR:

- 1. Ouverture de la réunion par le Président.
- 2. Rapport du Trésorier.
- 3. Rapport des vérificateurs aux comptes.
- 4. Rapport du Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL, sur la gestion des fonds de roulement et d'acquisition du Musée.
- 5. Décharge de sa gestion au Conseil d'Administration et désignation des vérificateurs pour 1987. Modifications aux statuts.
- 6. Rapport du Secrétaire.
Bilan des activités de 1986 et projets pour 1987
N.B. C'est ici, que les suggestions des membres seront les bienvenues.
- 7. Réélections et élections d'Administrateurs.

AVIS **I**MPORTANT.

- A. Pour le bon déroulement de l'Assemblée, les membres désireux d'intervenir, sont priés de remettre par écrit avant le 1er Mars 1987, au Président, Mr BURTON, 370, rue des Closières 6001 MARCINELLE, une note exposant l'objet de leur intervention.

- B. En ce qui concerne les réélections et élections d'Administrateurs, voici quelques détails:

I- Actuellement, le Conseil d'Administration se compose de 16 membres, à savoir:

PRESIDENT : Mr Ed. BURTON.

VICE-Président: Alexandre DUCHENE.

Secrétaire : Léon LEMAIRE.

Trésorier : Arsène JUGNON.

Membres : Richard BARE, Pierre BARET, Robert BOURGEOIS, Fernand CARBO, Richard DETHIER, Roger DOFFINY, Robert MARTIN, Paul DUMONT, Franz ROLAND, Roger ROUSSEAU, Jacques SCORY, Jules DEGUELDRE.

SORTANT : non rééligible pour raison de santé : Jules DEGUELDRE.

SORTANT et rééligible : A. DUCHENE, L. LEMAIRE, R. MARTIN, R. BOURGEOIS, POL DUMONT, J. SCORY, FR.ROLAND, R. DOFFINY.

LES CANDIDATS AUX POSTES D'ADMINISTRATEURS SONT

INVITES A SE FAIRE CONNAITRE PAR ECRIT AU PRESIDENT

AVANT LE 1er MARS 1987.

- I3 heures: BANQUET FRATERNEL.

Dès la fin de l'Assemblée, les membres retrouveront les familles et les amis dans la grande salle et prendront place aux tables préparées où l'apéritif sera pris dans une atmosphère de retrouvailles bien amicale comme les Chasseurs à Pied savent la créer.

Nous y retrouverons tous nos amis CHASSEURS, ainsi que ceux de la F.N.C. de BIERGHES, d'EPPEGEM De CHARLEROI, de ZEMST, ceux du 5ème Bataillon de Fusiliers et de la 5ème brigade des Chasseurs d'IRLANDE.

RESERVATION :

Au moyen du BON DE PARTICIPATION en annexe et que vous devez renvoyer au plus tard le 4 mars 1987. Les réservations et les paiements qui nous parviendraient après cette date, seront acceptés sous toute réserve et ce, à la demande du TRAITEUR.

* * * * *

Pour les participants venant par train, à la gare de CHARLEROI-SUD, prendre le bus 6, demander l'arrêt " STADE YERNAUX ", le samedi, il y a un bus toutes les 20 minutes.

A 1'heure, puis heure 20 et 40.

* * * * *

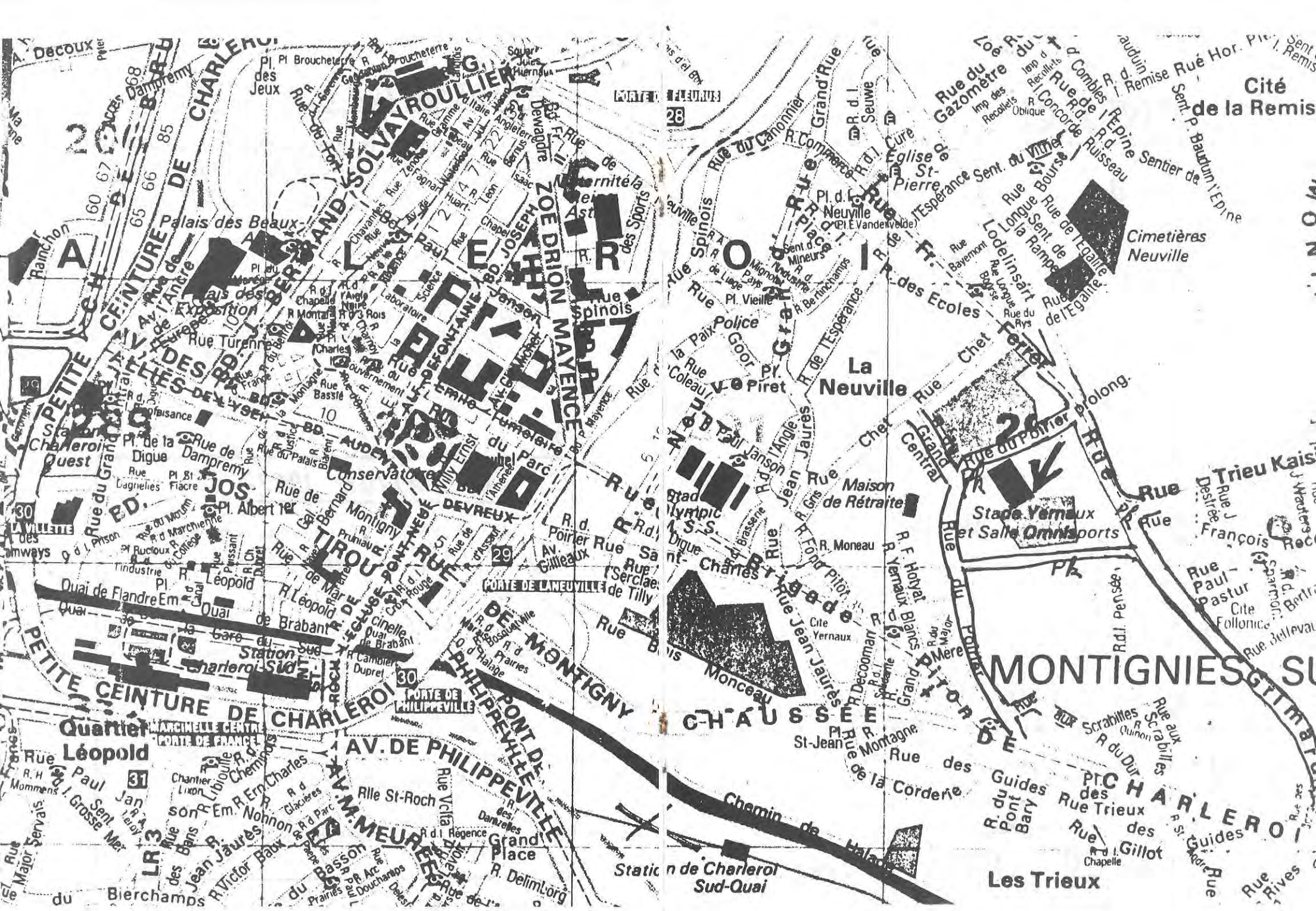
COTISATION 1987-

Nous remercions les nombreux membres qui ont bien voulu majorer le montant de leur cotisation.

Si vous trouvez un bulletin de versement au C.C.P., dans cet exemplaire N°57, c'est que vous avez oublié de régler votre cotisation. (Minimum 150 FRF.).

Faites-le sans tarder pour éviter les frais de rappel toujours onéreux.

UN GRAND MERCI.



- M E N U -

A P E R I T I F .

* * * * *

J AMBON FERMIER - C RUDITES.

* * * * *

C REME DE CRESSON.

* * * * *

f ILETS DE SOLE
S AUCE NORMANDE.

* * * * *

g IGOT D'AGNEAU - p RINCESSES
C ROQUETTES.

* * * * *

p LATEAU DE FROMAGES.

* * * * *

g ATEAU - C AFE.

* * * * *

b INS : BLANC : LISTEL.

ROUGE : JULIENAS.

e T b ON a PPETIT.



LE BON DE PARTICIPATION que vous trouverez au recto de cefeuillet, est à renvoyer LE PLUS TOT POSSIBLE ET LE PLUS TARD POUR LE 16 MARS 1987, à l'adresse suivante : Mr Richard DEHIER, 80 rue des Monts, 6001 MARCINELLE
tél. 071.36.58.02.

LE PAIEMENT DES PARTICIPATIONS : 875 Francs (Huit Cent Septante Cinq) par
=====
personne (Tout Compris) est à effectuer dès que possible, au C.C.P.
000-0199352-17 de l' A.N.C.A.P. rue de Loverval 100, 6071 CHATELET.

REMARQUE IMPORTANTE. Pour des raisons évidentes d'organisation, notre Trésorier demande que l'on évite le paiement sur place, (sauf en cas de force majeure). Merci, et que les versements soient effectués avant le 16 MARS 1987.

Complétez bien le bon et indiquez soigneusement le nombre de personnes qui vous accompagneront.

Nous vous attendons tous le SAMEDI 28 MARS 1987 à MONTIGNIES SUR SAMBRE

STADE VERNAUX.

Venez assister nombreux à l'ASSEMBLEE GENERALE pendant que vos parents, épouses et amis prendront un " DRINK " au BAR.

28 MARS 1987 *

BANQUET FRATERNEL - bon de participation.

(a découper ici)

A renvoyer LE PLUS TOT POSSIBLE ET AU PLUS TARD POUR LE 16 MARS 1987, à

Monsieur Richard DEHIER, 80, rue des Monts, 6001 MARCINELLE, Tél/ 071365802

N O M : - - - - -

ADRESSE : - - - - -

J'assisterai au BANQUET FRATERNEL du SAMEDI 28 MARS 1987.

Je serai accompagné de - - - personnes (épouse, amis, etc.).

Je verse ce jour, la somme de : X 875 FRS. = FRS.

AU C.C.P. 000-0199352-17 de 1' A.N.C.A.P; 100 rue de Loverval, à

6071 CHATELET

Je désire si possible, être placé auprès de Mr - - - - -

POUR RAPPEL: P A R T I C I P A T I O N : 875 FRS (Huit Cent Septante

Cinq francs par personne. (T.V.A., service et vins COMPRIS).

SUITE ET FIN DE LA JOURNEE DU 23 AOÛT 1914 SUR :

"Le Traité de Couillet ,"

Cependant, les Allemands ont passé le Pont de Sambre à COUILLET, qu'ils envahissent vers 14H30, et gagnent les hauts des FIESTAUX où ils mettent en batterie des canons tournés vers CHARLEROI : il faut se venger des FRANCS-TIREURS.

Toujours cette légende

Le lendemain 23 août, le bruit court que les Allemands ont l'intention de bombarder CHARLEROI de leurs canons mis en batterie aux FIESTAUX de COUILLET. L'Avocat Albert DULAIT presse le Bourgmestre DEVREUX de parlementer avec l'envahisseur pour sauver la Ville de la destruction. Ils décident de se mettre à la recherche du Général Allemand.

DULAIT met sa voiture à la disposition du Bourgmestre. Elle est conduite par son fils PAUL, étudiant Notaire.

La délégation est constituée, outre le Bourgmestre DEVREUX, d'Emile BUISSET, échevin des Finances et d'Albert DULAIT, Monsieur Louis SMEISTERS qui parle l'allemand à la perfection, sera l'interprète.

L'auto chargée de tout l'espoir de CHARLEROI, démarre vers 05H.45. Elle se dirige vers MONTIGNIES par la Chaussée de CHARLEROI. Mr SMEISTERS PORTE UN DRAPEAU BLANC.

La place de MONTIGNIES est couverte de troupes et de convois militaires ; des sentinelles montent la garde ; des soldats dorment sur les sièges des voitures et dans les charriots.

A la vue de l'auto, une sentinelle les met en joue; SMEISTERS agite son drapeau blanc et demande à parler à un Officier. Un Officier Supérieur se présente , qui, dès qu'il apprend qu'il a affaire aux

notables de CHARLEROI, se met à vociférer : " VOUS AVEZ TIRE SUR NOS SOLDATS !" Toujours les Francs-Tireurs

. . . .

On s'explique, on exhibe les "Certificats de bonne conduite " décernés avant de partir par Monsieur MERCKENS, Consul allemand à CHARLEROI, attestant les efforts faits par la population en vue de réserver un accueil charitable aux blessés.

L'Officier se calme quelque peu. " Le Général est déjà bien loin " dit-il en désignant la direction de COUILLET. SMEISTERS demande alors, si un Officier peut se joindre à la délégation pour faciliter le passage à travers les troupes et l'introduction auprès du Général. Le Lieutenant VON HANNECKEN est désigné à cet office et monte en voiture. Pendant tout le parcours, il ne cesse d'agiter son revolver d'ordonnance en direction des parlementaires qui n'en mènent pas large.

Voici comment Albert DULAIT raconte cette équipée dans son ouvrage " REMEMBER ".

' Après un échange de vues assez bref, un des officiers
' s'avança et prit place dans l'auto à côté de mon fils
' le revolver au poing. C'était le Lieutenant-Adjudant
' VON HANNECKEN, avec qui nous allions être appelés
' à terminer toute cette équipée. Grand blond, élancé,
' le nez et la bouche impérieux, le ton de commande-
' ment poussé jusqu'à la brutalité la plus extrême, il
' réalisait le type parfait de l'homme de guerre teuton.

' Une automobile contenant des officiers et des soldats
' fut désignée pour nous précéder et nous nous mîmes en
' route. On traversa le canal, le passage à niveau du
' chemin de fer, on tourna à droite sur la route de
' COUILLET incendiée puis, brusquement à gauche à
' travers un grillage qui clôturait le parc du Chateau
' de PARENTVILLE situé sur le terril des FIESTAUX à
' COUILLET.

' Je compris que le Général avait établi son quartier
' général au-dessus du terril . (. . .) Parvenus au
' sommet du terril, nous descendîmes devant le Chateau,
' et dans la cour nous vîmes les ordonnances vaquant

à divers soins du ménage. Nous suivîmes l'officier qui nous conduisit à proximité du transport aérien des FIESTAUX, au milieu du camp. Le spectacle ne manquait pas de grandeur. Des automobiles, d'innombrables chevaux tenus à la main ou attachés devant leur pitance, des masses d'infanterie encombraient le terril; au haut du terril vers CHARLEROI, on apercevait des caissons d'artillerie. Un espace était réservé aux officiers vers le centre, et nous apercevions tout en haut de la charpente métallique du transport aérien, un officier supérieur qui, des cartes à la main et muni d'une longue-vue, observait l'horizon.

De temps à autre un coup sourd, le son du canon, dans la direction de NALINNES, nous rappelait la terrible situation où nous nous trouvions. VON HANNECKEN annonça le Bourgmestre de CHARLEROI à un officier supérieur qui parlait le français, et celui-ci de s'écrier : " Ah ! le Bourgmestre de CHARLEROI, vous êtes le Bourgmestre de CHARLEROI!, mais les habitants de CHARLEROI ont tiré sur les troupes Monsieur le Bourgmestre, et que venez-vous faire ici ? ".

Mr DEVREUX répliqua : " C'est une erreur, nos habitants sont des gens paisibles et sans défense, ils n'ont pas tiré; si l'on a tiré sur les troupes, ce ne peut être que dans d'autres communes qu'il ne faut pas confondre avec CHARLEROI, chef-lieu d'un arrondissement populaire et industriel, dont les communes sont très peuplées ".

L'officier protesta. Il se retourna vers les caissons et les désignant du geste : " Si vous n'étiez pas venus, voilà ! Les canons sont préparés ". La Ville de CHARLEROI devra payer 50 millions ". Je levai les bras au ciel en m'écriant : " C'est une impossibilité matérielle, la Ville est petite et n'a pas de ressources par elle-même ".

A ce moment, l'officier qui se tenait sur la charpente métallique du transport aérien des Usines SOLVAY, descendit l'étroit escalier de fer et s'approcha des autres officiers.

' Il avait une figure énergique et une barbe que des
' fils argentaient. D'un ton bref, notre interlocu-
' teur lui expliqua en allemand le but de notre
' démarche et indiqua le chiffre de l'indemnité qu'il
' avait fixé.

' Le Général VON BAHRFELDT, car c'était lui, répondit:
' " La Ville devra payer 10 millions, et ce que je
' vais dire". Ici, notre ami, Monsieur BUISSET,
' intervint à son tour et indiqua avec une grande
' netteté, l'état précaire des finances de la Ville
' qui avait de grandes charges, peu de recettes et
' vivait d'emprunts. (. . . .) Monsieur BUISSET
' ayant continué son exposé de la détresse de la Ville
' de CHARLEROI, le Général insista sur la félonie des
' civils de CHARLEROI, et je répétais à ce moment que
' l'on n'avait pas tiré dans CHARLEROI sur les troupes
' allemandes.

' Le Général VON BAHRFELDT fit appeler successivement
' deux officiers qui s'avancèrent à cheval et descen-
' dirent pour nous parler successivement. L'un d'entre
' eux, en proie à cette exaltation propre aux soldats
' allemands au cours de leurs opérations militaires,
' répéta que c'était de CHARLEROI qu'on avait tiré.
' Une carte fut exhibée et l'officier me montra sur
' celle-ci le point d'où les coups de feu des civils
' étaient partis. Je lui fis illico observer qu'il
' s'agissait d'un point du territoire de DAMPREMY,
' situé sur la route de LODELINSART et non du terri-
' toire de CHARLEROI qui commence au pont du Viaduc.

' Il s'emporta et, revenu devant le Général VON
' BAHRFELDT, je répétais que CHARLEROI ne pouvait
' répondre des actes accomplis sur d'autres territoires,
' et le Général répondit, s'adressant à Monsieur
' DEVREUX qui m'appuyait: " Monsieur le Bourgmestre ,
' il faut toujours que la Ville principale soit res-
' ponsable ". Et il ajouta : " Je vais dicter les
' conditions " d'un ton qui ne permettait pas l'inter-
' ruption.

' Il s'approcha d'une automobile et dicta à un
' officier, son secrétaire, le TRAITE DE COUILLET DU
' 23 AOUT 1914.

* - Traité de Couillet - *

* (23 août 1914.) *

A comparu, le Bourgmestre de la Ville de CHARLEROI, Mr. DEVREUX, devant le Commandant de la 19ème division de réserve (Res.Div.) qui fait les réquisitions suivantes :

- La Ville de CHARLEROI a à fournir pour ce soir 23 août
- 6 heures de l'après-midi,
- 120 tonnes avoine, 40 tonnes pain, 20 tonnes con-
- serves et viandes fumées, 800 kilos de café, 800
- kilos de sel, 100 kilos de sucre, 3 tonnes de
- benzine, 50 litres de glycérine.
- Tous ces articles sont à fournir sur des voitures
- attelées et doivent être fournis pour 6 heures de
- l'après-midi devant la mairie de MONTIGNIES-SUR-
- SAMBRE.

Il y a à fournir :

- Cinq automobiles, toutes les armes et munitions qui
- se trouvent en possession des habitants, révolvers,
- poudres, etc . . . également sur la place de la
- mairie de MONTIGNIES.
- Enfin, la Ville a à fournir en cinq versements,
- la somme de dix millions de francs, et le premier
- versement aujourd'hui 23 août à 6 heures de l'après-
- midi, sera de deux millions en espèces ou en valeurs
- sûres ou en lettres de change. Les paiements suivants
- de même import avec intervalle de six à vingt jours.
- La réception de la somme aura lieu dans la mairie de
- CHARLEROI jusqu'au paiement de toute la somme. Le
- Bourgmestre et deux respectables citoyens de la Ville
- seront gardés comme otages.

Lu et signé :

Von BAHRFELDT.

E. DEVREUX.

Ensuite il donna des instructions au Lieutenant von HANNECKEN, qui devait nous accompagner jusque CHARLEROI.

Il dit alors à Mr SMEYSTERE : " Vous resterez ici " et il nous dit encore, " Les indemnités doivent être ici avant 6 heures du soir, et il faut que tout soit à MONTIGNIES pour 6 heures . . . d'ailleurs des canons sont braqués sur CHARLEROI... "

Louis SMEYSTER me lança un long regard, je fis quelques pas vers lui et lui dit :

" Tout sera ici pour 6 heures, courage, je serai là ".

Il respira fortement en me regardant :

" Tu préviendras mes enfants que je ne viendrai pas dîner à midi ".

Et nous échangeâmes une poignée de mains qui en disait long sur nos sentiments respectifs.

Déjà, von HANNECKEN nous disait impérieusement de le suivre et nous regagnions notre auto devant le Château de PARENTVILLE.

Le Lieutenant von HANNECKEN s'assit à côté de Mr DEVREUX dans la voiture et, se penchant vers moi, assis auprès de mon fils à l'avant me dit : " Je dois faire saisie à la Banque Nationale et à la Poste quand nous serons à CHARLEROI " . . . Non sans difficultés, la délégation rentre à CHARLEROI et, à peine arrivée à l'Hôtel de Ville, le Lieutenant von HANNECKEN donne ses ordres :

Il ordonna à Mr BUISSET de se rendre à la Banque Nationale, à Mr DEVREUX de se rendre au bureau des Postes sous escorte, pour y pratiquer lui-même des saisies, qui ne donnèrent d'ailleurs que peu ou point de résultat. Puis, revenu auprès de moi, il me déclara : " Vous êtes libre pour faire le nécessaire au point de vue de l'indemnité. A quelle heure serez-vous de retour ? " Je lui répondis : " Je serai ici à 2 heures pour vous fixer dès que j'aurai vu mes amis ". Je rentrai directement chez moi pendant que MM. DEVREUX, BUISSET et FALONY

s'occupaient des réquisitions en nature dont la valeur dépassait 200.000 francs et qui comportaient notamment : 120 tonnes d'avoine et 20 tonnes de viande fumée ! . . .

Arrivé chez moi, je réunis mes amis et les directeurs des banques une première fois avant midi, et une autre réunion avec tous les intéressés eut lieu à 3 heures de l'après-midi.

Une discrétion très compréhensible me fait un devoir de passer sous silence les négociations qui eurent lieu. Qu'il me soit permis cependant de souligner que je rencontrai de la part de nos amis et des banquiers précités, en cette circonstance, une cordialité et un désintéressement dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire. Un seul de nos amis; Mr Paul DEWANDRE, m'apporta en une seule fois, l'énorme somme de 460.000 francs en titres de rente belge, et les banquiers réalisèrent à eux seuls, sans garantie, un million en espèces ! A deux heures, je pouvais dire à von HANNECKEN que l'indemnité serait prête à 5 heures.

Lors de la réunion qui eut lieu chez moi l'après-midi, je signalai que l'on avait la plus grande peine à réunir les réquisitions écrasantes en nature, et l'on décida, en présence des fonds dont nous disposions de porter de 500.000 francs à 1 million 460.000 francs, l'indemnité à verser en titres de rentes et en espèces et de ne payer en " wechsels " pour la première mensualité de 2 millions, que 540.000 francs. Mais d'autre part, les traites devaient être espacées de 20 jours au lieu de 10. On espérait faire modérer les réquisitions et on escomptait d'ailleurs un retour prochain des Alliés à CHARLEROI !

A 5 heures du soir, dans une valise neuve, qui nous fut enlevée comme le reste, le Trésor de Guerre, soit 1.460.000 francs et les 8 millions 540.000 francs de traites tirées par la Ville de CHARLEROI sur la Banque Nationale de Belgique et avalisées par les Banques, fut porté sous ma surveillance à l'Hôtel de Ville.

Aussitôt, avec l'assistance d'un jeune officier qui parlait mieux le français, j'exposai que nous avions

réuni la somme de I.460.000 francs, dont un million en espèces et le restant en titres de rente belge, que la convention ne nous obligeait à payer que 500.000 francs sur-le-champ, mais qu'en échange de cette générosité de nos amis, nous demandions que les traites fussent à échéance de 20 jours au lieu de 10, et qu'avant tout, la sécurité du commerce et de l'industrie de la région fût garantie.

Le Lieutenant von HANNECKEN admit le terme plus éloigné en se référant à l'avis du Général von BAHRFELDT et se mit en devoir de dicter, en annexe au TRAITE DE COUILLET, la convention que nous demandions . (. . .) Pendant les négociations entamées en vue d'obtenir l'indemnité exigée par le Général von BAHRFELDT, MM. DEVREUX, BUISSET et FALONY s'étaient efforcés de faire face aux réquisitions en nature. Ils n'y étaient parvenus qu'en partie, et c'était merveille d'avoir pu réunir, à ce moment de terreur, les quantités de marchandises que les chariots devaient transporter à la place de MONTIGNIES SUR SAMBRE. Le surplus des prestations fut exigé pour le lendemain, tant les Allemands mettaient de ténacité à exécuter le programme tracé.

Le Lieutenant von HANNECKEN, une fois la convention signée, requit une auto pour le reconduire et notre ami DURANT offrit sa machine. J'insistai pour que le retour de Mr Louis SMEYSTERE se fit immédiatement et il fut décidé que l'auto qui reconduirait M. von HANNECKEN et son butin, ramènerait notre ami dévoué.

Le restant de l'indemnité ne fut pas liquidé, l'imposition mise à charge de la Ville de CHARLEROI ayant été comprise dans la contribution de guerre imposée au pays. " Voici donc, ce que fût le TRAITE DE COUILLET qui sauva CHARLEROI de la destruction totale.

En 1934, un monument fût érigé à COUILLET, près du nouveau cimetière, au carrefour de la rue de VILLERS et de l'Avenue de l'Armée Française, pour commémorer l'évènement.. Ce monument fût démonté en juin 1979 pour laisser passage à une bretelle du Ring Sud de CHARLEROI. Il sera remonté paraît-il, un peu plus loin. La plaque scellée dans ce monument, porte l'inscription suivante :

TRAITE DE COUILLET - 23 Août 1914.

" Ici, le 23 août 1914, fût imposé par l'envahisseur

" aux Autorités Civiles, le TRAITE DE COUILLET.

" Etaient présents :

" Pour l'Armée Allemande : Général von BAHRFELDT.

" Pour le Grand Charleroi : MM.E. DEVREUX, Bourgmestre

E. BUISSET -, Echevin

A. DULAIT, Avocat de la
Ville de CHARLEROI.

" Interprète - Otage : Mr Louis SMEYSTERE.

ainsi qu'une plaque rendant l'Hommage de la population
de COUILLET à la bravoure des soldats de FRANCE.

Nous avons vu que le TRAITE fût imposé par les
Allemands pour se venger des Francs-Tireurs qui, d'après
eux, avaient tiré sur leurs troupes.

LEGENDE OU REALITE ?

En 1925, l'Histoire Officielle de la Guerre publiée
par les soins du REICHSARCHIV allemand, contient au
sujet de l'arrivée des Prussiens à CHARLEROI le 22 août
le passage suivant :

" La progression de la seconde division du 10e corps de
" réserve - la 19e division de réserve - fut arrêtée
" dans la banlieue de Charleroi systématiquement orga-
" nisée pour la défense . Son avant-garde se vit engagée
" dans un acharné combat de rues, dans lequel les
" maisons, une à une, durent être prises d'assaut, avant
" que pût être brisée la résistance de la population
" fanatisée. Dans ces conjonctures, le commandant de
" division, le lieutenant von BAHRFELDT, estima problé-
" matique que la marche ultérieure sur CHARLEROI, qui
" devait comme c'était à prévoir, exiger de durs combats
" et de lourds sacrifices, permit encore à la division

" d'atteindre la Sambre avant l'obscurité.
 " En conséquence, d'accord avec le commandement d'armée
 " il fit obliquer sa division vers l'est, sur Montignies
 " sur-Sambre. Le pont qui se trouvait là, parfaitement
 " conservé et non barré, fut occupé sans combat à 4H30
 " de l'après-midi."

Or, les témoignages de l'arrivée des Allemands que je viens succinctement de vous raconter, montrent à suffisance qu'il n'y eut, ni dans la banlieue, ni dans la Ville, de combats acharnés.

Pas une maison ne fut occupée par les Français ni défendue par les civils. La résistance de la population n'est qu'un pur roman inventé par l'envahisseur qui avait été - et cela est certain - intoxiqué par la Légende des Francs-Tireurs.

Mais, ceci est une autre HISTOIRE



La famille de Madame Yvonne PEYSKENS GOFFIN, remercie sincèrement les membres de notre Amicale qui ont bien lui montrer des marques de sympathie lors du décès de cette dernière, et elle nous demande de les faire passer dans notre bulletin.



Philatélie..

LA PHILATELIE ET LE DEUXIEME BATAILLON

D'ARTILLERIE.

A l'occasion du retour en BELGIQUE du deuxième BATAILLON D'ARTILLERIE, qui cette année nous revient, après un séjour de 40 ans dans les Forces Belges en ALLEMAGNE, et son établissement en sa nouvelle Garnison de HELCHTEREN, où ce Bataillon a commémoré cette année son 150ème anniversaire de sa création, il a été émis le 15 novembre dernier, lors d'une exposition philatélique organisée dans le Mess des Officiers du Bataillon, un feuillet postal illustré par une reproduction d'un tableau nous faisant revivre l'Artillerie de Campagne et par les Armoiries des différentes Garnisons que le Bataillon occupa depuis 1946.

Un timbre poste spécial, émis à l'occasion de la Fondation ROI BAUDOUIN orne ce feuillet. L'ensemble sera oblitéré par un cachet commémoratif. Le produit de la vente de ce feuillet commémoratif ira comme d'habitude au Fonds Lieutenant Général ROMAN.

En outre, une partie de cette vente ira selon les vœux du deuxième Bataillon d'Artillerie, aux institutions sociales de HOUTHAIEN-HELCHTEREN.

Le feuillet sera vendu au prix de 140 Francs, majoré des frais d'expédition (35 FRs). Le versement doit-être effectué au C.C.P. 000.0854280-01 du Commandant Etienne MOONS, J. Casselaan 3 à 8430 MIDDELKERKE.

(voir page suivante, l'écusson).



NOUVEL OUVRAGE PHILATELIQUE .

A l'occasion des 40 ans du Service Militaire Postal, Phila-Ossendorf nous prie de vous annoncer, la parution prochaine, très probablement en décembre 1986, d'un ouvrage philatélique N°1 consacré au Bureau Postal Militaire Belge N° 5, de 1888 à nos jours, comprenant :

- Les Grandes Manoeuvres d'avant 1914.
- La Grande Guerre 1914-1918.
- L'occupation belge de la Rhénanie 1919-1929.
- La mobilisation de 1939-1940.
- La Campagne des 18 jours en mai 1940.
- Le B.P.S. 5 de 1946 à nos jours.

Ce ouvrage a été écrit par Roger de CABOOTER, il comprendra 50 pages en langue française et le prix a été fixé à 150 F.B. + 30 Frs de frais de port, soit 180 Francs.

Les philatélistes désireux de posséder cet ouvrage, peuvent le commander au compte de Phila-Ossendorf, BPS 5, FBA 4090, en versant la somme au

I49I670-80 en indiquant la mention :

" LIVRE BPS 5 ".

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Mr MOMIN M., det. pro. BPS 5 FBA 4090.

* * * * *

SUITE DE " COMMENT COLLECTIONNER " paru dans

LE COR DE CHASSE N° 56.

COMMENT PROCEDER AU LAVAGE ET AU DECOLLAGE DES

TIMBRES-POSTE.

La première chose à faire avant de placer les timbres-poste dans un classeur, sera de procéder au lavage et décollage des timbres se trouvant sur les lettres ou fragments de lettre, afin de les débarrasser des charnières ou autres papiers se trouvant collé au verso.

Prendre un récipient profond et allongé (assiettes ou plats), mettre de l'eau tiède ou froide, ensuite placer les vignettes postales dans ces récipients. Cette opération terminée, vous patientez 10 à 15 minutes, au moment de retirer les timbres, bien vérifier que la gomme soit entièrement dissoute ce qui évitera l'enroulement lors du séchage.

Lorsque le timbre sera lavé, le placer entre deux feuilles de buvard bien propre, ne jamais mettre les feuillets près d'un feu, afin d'éviter des onduations.

Lorsque les timbres seront bien séchés, vous pouvez les mettre dans votre classeur. Ce dernier ne doit jamais se trouver à plat dans une armoire, mais bien verticalement.

Lors du nettoyage des timbres, faire bien attention qu'ils ne portent pas de trace d'encre ou

d'aniline, ainsi que des débris de doublure d'enveloppe coloriée. Il faudra également tenir compte que les couleurs de certains timbres sont solubles dans l'eau, c'est le cas pour les timbres verts et violets, notamment, de ceux imprimés en couleurs fugitives, et ceux imprimés sur papier crayeux.

Nous attirons votre attention sur le fait que les timbres se trouvant entièrement sur lettres ou fragments, pourront avoir dans certains cas, une valeur supérieure à celle du catalogue, principalement pour les premières émissions de tous les Pays.

Bien remarquer également, que le timbre ne porte pas d'oblitération ni de marque postales, comme ambulant- relais-griffe-annulation-roulette etc, ou des enveloppes premier jour.

Laissez donc ces timbres sur les lettres d'origine, et dans le cas du doute prendre conseil auprès d'un ami philatéliste.

Dethier



*Amicale Nationale
des Chasseurs à Pied*



*Nationale Vereniging
der Jagers te Voet*

N'importe Quoi!

Pour Sourire.

" N'importe quoi ! ", c'est le titre sans prétentions d'un recueil de PENSEES, de petits BIJOUX de philosophie, sur lesquels s'enchaînent les perles de l'humour et de l'esprit.

Sans prétention, parce que son auteur l'a voulu ainsi en Chasseur à Pied qu'il était. Marius STAQUET était en effet au 12ème Chasseur à Pied en 1940 .Il nous apparaît comme l'Archétype du " P'Tit Chasseur", celui décrit dans la chanson.

Il en avait la taille, la gouaille facile, l'esprit vif et frondeur, mais aussi l'esprit social et la générosité de coeur. Il ne se prenait pas au sérieux lui-même, d'où le titre qu'il adopta pour cette plaquette et l'exergue qu'il y plaça en guise d'avertissement-introduction et que vous trouverez à savourer ci-après.

Auteur dramatique fécond à l'imagination débordante, il nous laisse une oeuvre abondante.

Il nous laisse . . . car l'an dernier au cours d'un dîner de noce, il s'en est allé, en dansant, pour l'éternité. Sa façon de mourir, ce fût un peu le dernier reflet de son esprit.

Madame Viviane STAQUET son épouse, nous autorise à puiser dans " N'importe quoi", pour le Sourire et la Réflexion de nos lecteurs.

En leur nom, je lui adresse mes remerciements les plus chaleureux, Grâce à elle vous trouverez

dorénavant dans notre bulletin, un coin d'humour intitulé comme ce billet.

Sans doute ainsi continuera à vivre un P'Tit Chasseur parmi les CHASSEURS.

E.B.

Ci-dessous, l'introduction à " N'importe quoi", de Marius STAQUET.

6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6

Je vous propose " Ces Boutardes avec la même bonne foi qu'un père vous propose "ses" filles".

Si vous tenez pour certain que l'une ou plusieurs d'entr'elles ne sont pas de moi, inutile de m'enlever mes illusions. Sachez que lorsqu'on a une nature généreuse, on ne se contente pas de faire des enfants, on donne aussi son nom à celui des autres . . . surtout, s'ils sont beaux.

La vie est un omnibus à arrêt facultatif. On y monte les pieds gelés et c'est quand ils commencent à se réchauffer, que l'on doit descendre.

Mieux vaut-être un parfait imbécile, qu'un presque génie. Dans le premier cas, c'est une réussite, dans le second, c'est un échec.

D'autres boutardes dans le prochain numéros.

* * * * *

Nouvelles Du 5è. Chasseurs.

Le 5ème Chasseur a effectué à VIELSALM, un rappel de Cadre Officiers du I6 au I8 octobre dernier. La majorité des Officiers a participé à cette activité malgré, pour certain des difficultés d'ordre professionnel.

CE RAPPEL AVAIT PLUSIEURS BUTS.

Tout d'abord, permettre au nouveau Chef de Corps de faire connaissance avec ses Officiers. En suite, de se remettre en condition pour les rappels avec troupe de I987.

Dans ce cadre, le rappel s'est déroulé à VIELSALM, au 3ème Chasseurs Ardennais qui à reçu pour mission d'aider les rappels de nos compagnies. L'accueil des Ardennais fut, on ne pouvait en douter, parfait.

Un dropping de 20 Km remit tout le monde en train. La deuxième journée fut consacrée à la tactique. Sur le terrain, nos officiers furent confrontés à la défense d'un point sensible et au bouclage d'un village. Ils se sont rendu compte, que les missions qui nous seront confiées dans le cadre de la défense opérationnelle du territoire, sont d'une importance vitale pour la survie de notre PAYS et qu'elles exigent énormément des Unités.

Un petit repas de Corps a permis de remercier le Lieutenant-Colonel BELCHE qui commandait précédemment le Bataillon et a repris le commandement du 8ème Régiment de Province (Luxembourg). La dernière journée fut consacrée à des tirs.

QUELLES SERONT LES ACTIVITES DU 5ème POUR L'ANNEE 87?

Tout d'abord, les rappels avec troupe à l'échelon Compagnie. Ils se dérouleront à VIELSALM et STOCKEM du 2 mars au I3 mars (I Cie et Pl Eclaireurs), du 6 avril au I7, (2 Cie), du II mai au 22 (3 Cie).

L'EM et des éléments de la Cie EMS auront l'occasion de participer à un CPX dans le cadre du I3 Rég't Lt dont il dépend.

Il y a donc du pain sur la planche pour les mois qui viennent.

BON COURAGE.. C'était des nouvelles provenant de Monsieur André COUGNET.

RESTAURATION DU MUSÉE .

VERSEMENTS EFFECTUES DEPUIS LE 01/01/1985 AU PROFIT
de la RESTAURATION DU MUSÉE.

- 1ère - 2ème - 3ème - 4ème - 5ème - 6ème - 7ème listes.

Nous avons reçu de : 28.300 FRs.

=====

Mme Comtesse d'OULTREMONT 1.000 FRs.

| | | |
|---------------|-----|---|
| Colonel WALEM | 350 | " |
| M. SWELLEN | 350 | " |
| M. MALENGREZ | 300 | " |
| M. MIKALO | 300 | " |
| M. HEDO | 250 | " |
| M. DEGREFFE | 150 | " |
| M. RENSON | 150 | " |
| M. BRUGMANS | 150 | " |
| M. BARDIAUX | 100 | " |
| M. PIELQUIN | 100 | " |
| Mme GAILLY | 100 | " |
| M. DISTEXHE | 100 | " |
| M. CATINUS | 100 | " |
| M. COLINGE | 50 | " |
| M. VANHEAVER | 50 | " |
| M. MOSSELMANS | 50 | " |

Total 8ème Liste 3.650 FRs + 28.300 FRs

Total global 8ème Liste 31.750 FRs.

Un grand merci à tous ces généreux donateurs.

ANNUAIRE

CEUX QUI REJOIGNENT NOS RANGS.

Mr COLLARD Paul, 28/I2/36, 315 Ae P. Pastur 6100
MONT S/MARCHIENNE, 2ème Chas. 1er Sergent. Ingénieur.

PONCELET Jean-François 26.02.1959, 67 Ae de l'Armée
BP 6-1040 BRUXELLES, 2 CH. Slt en 84- Avocat.

BARET Jacques 4.05.1959, 208 rue Br. Piron, 6080 MONT.
S/SAMBRE, 2e Wing Chasse à FLORENNES.

BOHEME Camille, 17.09.1906, 23 rue du Coucou, 6090
COUILLET, 2 CH. CL.26- pens.inval. de guerre.

FREHIS Marcel, 8.05.1919, 57 rue des Gayolles, B.I/2
6060 GILLY, 2 CH. CL. 38 pensionné.

DESSART Pierre 28.04.1894, rue Charles Magnette IOC/043
LIEGE, 1 CH. Sergent -

DESCLEZ Alfred, 2.09.1918, 300 rue de Mons 6140
FONTAINE EVEQUE, 1 CH. Cap.Cl.38 retraité-rédacteur SNCB.

HENNAU Fernand, 28.02.16, rue des Grogères IO3, 6001
MARCINELLE, 2 CH. milicien, retraité.

GILLAIN Marcel, 3.01.21, 42 Chée de Chatelet, 6060
GILLY, 2 CH. milicien 39, représentant.

VAN SPEYBROECK Jean-Yves, 1.10.17, rue des Genets I6
6168 CHAPELLE HERLAUMONT, 2Ch. 1er Sergent- art. peintre.

MARQUANT Marie, 3.09.22, rue des Combattants 37/I2
6070 CHATELINEAU, Vve MASSART, adjt-Chef gendarmerie.

BRUNCLAIR Christian, 31 rue des Aubépines, II90
BRUXELLES.

BRUNFAUT Henri; 41, rue Guy de Brès, 7000 MONS.

BLANQUET Oliver, 140 rue du Temple, 7410 MONS/GHLIN.

BRAEM, 1er sergent - 2ème Chasseurs.

BELLEMANS Joel, 28 rue des Forges, I360 TUBIZE.

BAUMANN, Médecin Adjudant de Corps.

DE BRABANTER, Adjudant de Corps.

DUQUESNE Albert, 26 Avenue Mascaux 6001 MARCINELLE.

DENIS Maurice, 7 rue de la Gohalle 4295 THISNES.

DOLIVIER Oscar, 86, rue de l'Argentine 1310, LA HULPE.

HENNEBEL Joseph, 156, rue du Moria, 6100 MONT S/MARCH.

DECAMPS Joseph, 48 rue Bois Tonin, 7141 EPINOIS.

FOCQUET Bruno, Ae Léopold Wrener, 86, 1170 BRUXELLES.

NOSETTI Serge, 16 rue de l'Ange, 6001 MARCINELLE.

DERMINE Henri, Juge, 6 Rond-Point du Chéniat 6280
GERPINNES/LOVERVAL.

DAUBRESSE Charles, 67, rue de la Station, 6220 FLEURUS.

Mme J. DELEEKEKE-WATHELET 6 rue Pestelin, 6238 LUTTRE

DOHLEN Jean-Paul, Square de la Madeleine 7, 1190 BELLES.

DUCULOT Joseph, 10 rue Tri du Bois, 5660 FOSSE/VILLE.

DESMET Pierre, 256 Grand'Rue, 6000 CHARLEROI.

GASPARD, Sergent au 2 CH. à Pied.

GIGOT Philippe, Sergent, 24 rue des Artistes, 1020
BRUXELLES.

SEGRS Jean, 146 rue Bethléem, 6000 CHARLEROI.

GEERS F. 2 rue Marie Collart, 1620 DROGENBOS.

GENION Jean, Chée de Bruxelles, 6310 FRASNES/GOSSELIES.

LIZIN Marc, 85 rue Merlo, 1180 BRUXELLES.

KADDON Joseph, Adjudant 2 CH. à Pied.

UNION ROYALE Mères et Veuves de Guerre, 111 rue Neuve
6080 MONTIGNIES SUR SAMBRE.



LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«L'ESPRIT CHASSEUR»